



Charte aux trésors... retour sur la Fête du 18 octobre

En ce début d'automne, près de 600 personnes sont venues à la Maison du Parc afin de participer à deuxième édition de la Fête de la Charte.

■ **Les vélos électriques** ont eu très grand succès et les 150 utilisateurs ont été surpris de leur efficacité, bien entendu surtout dans les montées.

■ **Le jeu de rôle** autour de l'urbanisme : les habitants se sont prêtés avec intérêt à ce jeu et ont endossé tour à tour le rôle du maire, de l'agriculteur, du jeune couple, de l'artisan... pour réfléchir à l'extension du village. Des moments d'échanges très riches tout au long de la journée !

Les autres animations ont également eu un vif succès :

■ **l'empreinte écologique** où les participants sont toujours surpris de voir leur record (ils ont besoin de 2 à 3 planètes) ... s'engage alors une discussion sur l'utilisation des transports, de la consommation...

■ **la qualité de l'eau** en observant les « petites bêtes » qui s'y trouvent : beaucoup d'adultes et d'enfants ont découvert les actions menées par le Parc pour améliorer la qualité de l'eau.



■ **la biodiversité** : resituer l'espèce dans son milieu a également suscité des explications : Natura 2000, arrêtés de biotope... ou des discussions plus générales sur l'environnement.

■ **le coin des petits ambassadeurs** qui a accueilli les enfants de 2 à 12 ans en très grand nombre : ambiance détendue, coin lecture et expériences.

■ **les stands des artisans**, des producteurs ont vu un flux régulier de visiteurs : dégustation, échanges sur la production

locale, les AOC, le bio... (articles en bois, meubles en bois, vitrail, lunettes, poupées, producteurs : viande de bison, confitures, sirop, fromage, pommes, soupe, plantes aromatiques...).

■ **photographies de paysages détestés et préférés** : 2 diaporamas mettant en avant une centaine d'images réalisées par les habitants du Parc : lignes électriques disgracieuses, profusion de panneaux illégaux, urbanisme... mais aussi superbes photos de paysages, ont défilé toute la journée sous le regard attentif et interrogatif des visiteurs.

■ **le pique-nique atypique** : la salle des Fêtes de Lajoux était comble pour un repas peu ordinaire où chacun est venu partager son plat, son dessert préféré. L'occasion de nombreux échanges chaleureux, de créer du lien comme on dit.

L'animation de la compagnie **Monik Léopard** a donné une touche d'humour très appréciée, tandis que les micros de la **Chose Publique** captaient les impressions des visiteurs.

Les objectifs de cette Fête ont été atteints : échanges, partage et convivialité, sur les thèmes de la Charte : urbanisme, habitat, paysage, savoir-faire... pour inventer ensemble le Haut-Jura de demain !

Rendez-vous en 2011 pour une nouvelle édition de la Fête : la troisième, afin de fêter... on l'espère, l'obtention officielle du label Parc pour le Haut-Jura.

Editeur : Parc naturel régional du Haut-Jura | Novembre 2009 | Directeur de publication : Jean-Gabriel NAST
Rédaction : Parc naturel régional du Haut-Jura | Conception graphique : Marie-Anne Le Métayer | Imprimerie La Biennoise à Morez | Crédits photos : PNRHJ/G. Ronzel, P. Louvrier, P. Galland / J. Carrot | N° ISSN : en cours
Tirage : 600 exemplaires | Dépôt légal : 3ème trimestre 2009

Parc naturel régional du Haut-Jura | Maison du Parc du Haut-Jura 39310 Lajoux
tél. 03 84 34 12 30 | fax 03 84 41 24 01 | parc@parc-haut-jura.fr | www.parc-haut-jura.fr

Imprimé sur papier recyclé



Horizon 2022 !

Brèves de Charte

Lettre d'information aux élus et partenaires

n°4 | novembre 2009

Edito

En ce mois de novembre 2009, le Parc s'engage dans une nouvelle phase de la révision de sa Charte : l'Enquête Publique. Cette étape nouvelle dans la procédure, renforce la valeur de la future Charte puisqu'elle aura été soumise à l'appréciation des citoyens.

Nous comptons sur les communes du territoire, à travers notamment les délégués du Parc, pour s'impliquer et relayer l'information auprès des habitants afin que chacun puisse s'exprimer.

Tous les maires ont reçu de la Région Franche-Comté maître d'ouvrage de l'Enquête, un dossier comprenant l'Avant-Projet et le Plan de Parc, l'avis à afficher et un certificat d'affichage.

24 d'entre eux, ceux concernés par les permanences des Commissaires Enquêteurs, ont en outre reçu un registre où les habitants pourront venir consigner leurs observations.

Nous comptons sur vous pour rendre accessible cette information auprès de la population et vous faire le relais vers les communes où siègeront les Commissaires Enquêteurs.

Cette « Brève de Charte N°4 » met en avant cette Enquête Publique.

Où en est-on de la Révision de la Charte ?

Suite aux avis des services de l'Etat en Région, des Régions Franche-Comté et Rhône-Alpes, de la Fédération des Parcs, du Conseil National de la Protection de la Nature et du Ministère de l'Ecologie, l'Avant-Projet de Charte a été amendé pour intégrer les observations formulées.

Le Comité Syndical de Divonne-les-Bains, le 4 octobre 2009, a validé le document à l'unanimité. Et les Régions Franche-Comté et Rhône-Alpes l'ont approuvé mi-octobre dans des termes concordants. Cette phase de la Révision de la Charte s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec l'adhésion de tous. Les remarques formulées viennent conforter le projet d'un territoire :

construit et animé ensemble,
responsable de son environnement,
donnant de la valeur à son économie.

L'Avant-Projet de Charte va, dans les prochains jours, être proposé aux habitants à l'occasion de l'Enquête Publique.

Dernière

Le 14 octobre, le Comité de Massif du Jura, placé sous la co-présidence du Préfet de Région Franche-Comté et de la Région Franche-Comté, a validé, à l'unanimité, l'Avant-Projet de Charte du Parc. Cette position sera transmise au Ministère de l'Ecologie.

Le Président du Parc naturel régional du Haut-Jura, Jean-Gabriel NAST



Enquête Publique, du 16 novembre au 16 décembre, avis à la population !

Le but de l'Enquête Publique est de recueillir les avis et les suggestions du public et en particulier des habitants sur le projet de Charte du Parc.



Le déroulement

Cette enquête se déroule du **lundi 16 novembre au mercredi 16 décembre 2009** dans toutes les communes du Parc. Il revient aux maires d'organiser, dans leurs communes, l'Enquête Publique.

L'avis de l'Enquête doit être affiché au moins une fois dans chacune des communes (panneau(x) d'informations municipales officiels). Il doit rester visible pendant tout le mois d'Enquête.

La Région Franche-Comté, maître d'ouvrage de l'Enquête Publique, a fait publier une annonce légale de l'Enquête fin octobre dans les journaux suivants :

- Est Républicain,
- Progrès du Jura,
- Courrier de Saint-Claude et Indépendant du Haut-Jura,
- Progrès de l'Ain,
- Dauphiné Libéré.

La composition de la Commission d'Enquête

Désignée par le Tribunal Administratif de Besançon, elle réunit 5 membres :

- **Président de la Commission** : M. Jean-Paul LAMBLIN
- **Membres titulaires** :
 - * Mme Raymonde PRUDENT
 - * M. Bernard LERGES
 - * M. Jacques BEAUCHAMPS
 - * M. François TONNERRE
- **Membres suppléants** :
 - * M. Denis CONTE
 - * M. Daniel BOURGEOIS

Les lieux d'Enquête



- **24 communes** ont été retenues pour accueillir les permanences des Commissaires Enquêteurs (voir tableau). Ces communes disposent d'un dossier de consultation (Avant-Projet de Charte et Plan de Parc) ainsi que d'un registre où chacun et chacune pourra formuler ses avis et propositions.

- **les 101 communes** où les Commissaires Enquêteurs ne font pas de permanences, peuvent mettre, si elles le souhaitent, à disposition des habitants, pour information, l'Avant-Projet de Charte et le Plan de Parc.

La commune doit inviter les habitants qui souhaitent faire part d'observations :

- soit à se rendre dans une des 24 communes, lieux d'Enquête pour formuler leurs suggestions ou remarques sur les registres mis à disposition,
- soit à se rendre dans les lieux des permanences pour rencontrer le Commissaire Enquêteur,
- soit à formuler leurs observations par écrit dans un courrier envoyé au Président de la Commission d'Enquête, mairie de St-Claude, 32 rue du Pré, 39200 Saint-Claude

A l'issue de l'Enquête Publique et après intégration des remarques de la Commission d'Enquête, le projet de Charte sera soumis au vote du Comité Syndical début 2010 puis transmis aux Régions Franche-Comté et Rhône-Alpes.

Permanences Enquête Publique du 16/11/2009 au 16/12/2009

39	Saint-Claude	lundi 16/11/09	9h - 12h
39	Morez	mardi 17/11/09	9h - 12h
39	Saint-laurent-en-Grandvaux	mardi 17/11/09	15h - 17h
25	Labergement-Sainte-Marie	jeudi 19/11/09	10h - 12h
25	Pontarlier	jeudi 19/11/09	15h - 18h
01	Dortan	vendredi 20/11/09	13h30 - 16h30
39	Prénozel	samedi 21/11/09	9h - 12h
01	Divonne-les-Bains	samedi 21/11/09	9h - 12h30
25	Mouthe	mardi 24/11/09	10h - 12h
25	Chaux-Neuve	mardi 24/11/09	14h - 16h
39	Les Moussières	mardi 24/11/09	16h - 19h
01	Lélex	vendredi 27/11/09	13h30 - 16h30
39	Foncine-le-Haut	mardi 01/12/09	10h - 12h
39	Champagnole	mardi 01/12/09	10h - 12h
01	Farges	jeudi 03/12/09	9h - 12h
25	Jougne	jeudi 03/12/09	9h30 - 11h30
39	Moirans-en-Montagne	vendredi 04/12/09	9h - 12h
01	Echallon	vendredi 04/12/09	9h - 12h
39	Viry	vendredi 04/12/09	15h30 - 18h30
39	Saint-Lupicin	samedi 05/12/09	9h - 11h
01	Gex	mercredi 09/12/09	9h - 12h
39	Les Rousses	jeudi 10/12/09	15h - 18h
39	Le Frasnois	vendredi 11/12/09	15h - 17h
01	Bellegarde-sur-Valserine	mercredi 16/12/09	14h - 17h
39	Saint-Claude	lundi 16/12/09	14h30 - 17h30

Le rôle du Commissaire Enquêteur

Il est désigné par le Président du Tribunal Administratif (de Besançon). C'est un observateur neutre, chargé de conduire l'Enquête : recueillir l'avis du public, l'informer, favoriser une information de qualité.

Il reçoit les courriers qu'il insère au registre d'Enquête et effectue les permanences en mairie pour recevoir le public.

Il rédige un rapport dans le mois suivant la clôture de l'Enquête Publique et le transmet au maître d'ouvrage (Région Franche-Comté). Ce rapport est tenu à disposition du public dans les lieux de l'Enquête Publique (24 communes) pendant une année à compter de la date de clôture (16 décembre).

Retrouvez l'intégralité de l'Avant-Projet de Charte sur le site internet dédié : <http://horizon2022.parc-haut-jura.fr>

